



**JANVIER  
2021**

## **BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES**

Chères Sermangeaises, chers Sermangeais,

S'il y a bien une chose qui ne change pas, malgré la période tout à fait inédite que nous traversons depuis plusieurs mois, c'est bien la tradition des vœux ! Le mois de janvier est consacré à cet exercice, et il ne saurait être question, pour nous, d'y déroger !

Cependant, nous n'organiserons pas de rencontre placée sous le signe de la convivialité, des retrouvailles, ni de joies partagées entre habitants autour d'une bonne galette des Rois.

Aussi, je m'associe au Conseil Municipal pour vous souhaiter à tous, et à tous ceux qui vous sont chers, une belle et heureuse année 2021. Qu'elle puisse apporter la santé, la sérénité et la joie de vivre à chacun d'entre vous. Que la prospérité soit au rendez-vous, en particulier pour tous les professionnels qui souffrent de la situation actuelle. Qu'elle soit l'occasion de chaleureuses rencontres dans des cadres familiaux, festifs et associatifs dès que nous le pourrons.

Je remercie nos agents communaux pour leur implication sans faille: Héloïse, Robert, Liliane et Martine. J'en profite également pour rendre un sincère hommage à tous les enseignants qui se sont succédés dans notre école, depuis tant d'années, pour apprendre le meilleur à tous les petits sermangeais.

Sermange enregistre encore cette année une belle dynamique avec 4 naissances et 8 nouvelles familles installées en 2020. Nous leur souhaitons la bienvenue et profiterons d'une future réunion publique, en présentiel, pour tous faire connaissance! 2 mariages ont été célébrés.

Je n'ai pas pour habitude de m'attarder sur ce qui s'est passé en 2020 nous l'avons tous vécu, vu et lu dans les bulletins municipaux, je préfère vous présenter ce qui nous attend pour cette nouvelle année.

Les travaux en cours vont nous occuper encore pour les six prochains mois.

Rue de la potière, les doubles travaux (renforcement électrique et enfouissement des lignes) avancent suivant le planning prévisionnel. Nous profiterons de la présence du matériel de goudronnage de l'entreprise pour réparer quelques pastilles creusées sur la voirie.

La grande fontaine séduit de plus en plus de mécènes et de financeurs, c'est une excellente nouvelle. Vous n'êtes pas sans savoir que cette réhabilitation est sélectionnée par la mission Bern et le loto du patrimoine édition 2020. Nous venons d'apprendre que la somme

demandée sera versée dans sa totalité soit 59 000 € par la FDJ et la fondation Bern. Une dernière subvention accordée par le Conseil Départemental du Jura va passer au vote dans les prochains jours. Nous attendons 31 400 €, si cette somme est validé nous seront fiers de vous annoncer que la totalité des travaux sera financée à 100% sans aucun financement communal. C'est d'autant plus une fierté et une satisfaction car normalement la loi interdit de dépasser 80% de subventions, un travail de tous instants et une pression auprès de tous les acteurs disponibles dont le Ministère de la Culture et la préfecture nous permettent d'afficher les 100% d'aides extérieures.

L'appel aux dons (défiscalisés à 66% pour les donateurs) est toujours en ligne sur le site de la fondation du patrimoine. Cette somme sera allouée à l'embellissement de la place.

Le second gros dossier, et qui va nous occuper pour quelques années, concerne le ruissellement des eaux pluviales dans la commune. Nous avons appris en décembre qu'étant commune fortement impactée par des inondations, Jura-Nord mandate une seconde étude pour Sermange, pour calculer le dimensionnement idéal pour les futurs zones naturelles de rétention et de stockage d'eau.

Pour la commune, notre priorité est le pont au bas du ch. du Crémoulot qui est trop étroit pour évacuer nos eaux de pluie, et la rue Franche qui déverse en trop grande quantité l'eau qui vient de l'amont (Bretenière et zones agricoles) vers la place.

Nous n'oublions pas non plus la zone Potière/ Gendrey, où il nous faudra également une réflexion très en amont.

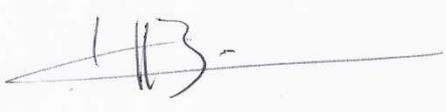
Un bureau d'étude sera mandaté pour nous aider pour les futurs travaux, et nous en profiterons pour lancer la réfection et la sécurisation de la Rue franche.

Comme vous le constatez, les dossiers urgents sont nombreux, il nous faudra certainement une programmation sur plusieurs années pour y arriver.

Sermangement vôtre

Michel BENESSIANO

Je souhaite que cette nouvelle année  
soit sous le signe de l'espoir et d'un  
mode de vie tourné vers la convivialité,  
le partage des que nous le pourrions.  
En attendant, prenez soin de vous  
et des autres.  
Belle année 2024



**Présents** : BENESSIANO Michel - BERNARD Christiane - BUCHWALTER Denis - COULON Patrick – CURIE Sophie – DE PAOLI BOURGIN Sabrina - GIRARDOT Jean-Pierre – PARISOT Alexandra - ROBERT Stéphane – VUILLEMENOT Claude - VUILLEMENOT Patrice.  
M. Claude Vuillemenot a été nommé secrétaire.

► **ONF**: Devis travaux 2021 : Patrick Coulon présente le devis de travaux proposé par l'ONF .

Le devis se décompose comme suit :

- Maintenance de cloisonnement sylvicole - Parc. 1r – 7r et 20r : 1 061.46 € H.T.
- Dégagement manuel en plein de plantation – Parc. 1r – 7r : 1 607.88 € H.T.
- Nettoyement manuel - Parc. 20r : 1 217.88 € H.T.
- Nettoyement jeunes peuplement Parc. 3r : 1 650.60 € H.T.

TOTAL : 5 537.82 € H.T.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'intégralité du devis présenté.

Contrat assistance bois façonnés : Patrick explique qu'une vente groupée de bois façonnés dans différentes parcelles communales est possible. Il présente le devis d'assistance lié à la vente.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de réaliser une vente groupée de bois façonnés et valide le devis d'assistance de l'ONF pour un montant de 120 € H.T.

Affouage 2020/2021 : les lots ont été distribués le vendredi 15 janvier dernier en interne, exceptionnellement, pour cause de Covid-19.

► **Devis pour le raccordement** du bâtiment « école-logements » à la microstation communale

Monsieur le Maire explique que lors de l'installation de la microstation, l'ensemble des bâtiments communaux avaient été connectés.

Seule le bâtiment « école-logements » restait en attente. En effet, il s'avérait compliqué de le connecter tant que l'école était occupée puisque la fosse se trouvait à l'intérieur même du bâtiment.

L'école étant désormais inoccupée, il convient de procéder à ce raccordement.

Il présente le devis de l'EURL Guibelin d'un montant de 1 983.60 € H.T. et précise que l'entreprise avait effectué les travaux d'installation de la microstation et les raccordements des différents bâtiments.

Il précise que la vidange de la fosse existante reste à la charge de la commune et qu'elle devra intervenir avant le début des travaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de procéder au raccordement du bâtiment « école-logements » à la microstation communale et valide le devis présenté.

► **Délibération relative à la formation des élus**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le principe d'allouer dans le cadre de la préparation du budget une enveloppe budgétaire

annuelle à la formation des élus municipaux d'un montant égal à 2 % (515 €) du montant des indemnités des élus.

Les thèmes de formation peuvent être choisis dans les domaines listés ci-dessous (liste non exhaustive) : finances/budget, juridique, urbanisme/sécurité, énergie/développement durable.

La prise en charge de la formation des élus se fera selon les principes suivants :

- agrément des organismes de formation par le ministère de l'Intérieur
- dépôt préalable de la demande précisant l'objet de la formation
- liquidation de la prise en charge sur justificatifs des dépenses
- répartition des crédits et de leur utilisation sur une base égalitaire entre les élus

## ► Questions diverses

- Redevance occupation domaine public Orange 2020 : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le calcul de la redevance due par Orange pour l'année 2020 qui s'élève à 204.89 €.

- Réfection de la toiture du bâtiment communal derrière l'école : Le Maire signale que des devis vont être demandés à plusieurs entreprises.

- Aide exceptionnelle à la commune de Breil sur Roya : Le 2 octobre 2020, la tempête « Alex » a ravagé les vallées de la Vésubie, de la Roya et de la Tinée provoquant des inondations destructrices. Les communes de ces trois vallées du haut pays niçois et mentonnais ont subi des dégâts catastrophiques exceptionnels. Plusieurs villages sont dévastés. Des infrastructures majeures telles que les routes, les ponts, les réseaux d'électricité et de communication, les stations d'épuration, les casernes de pompiers, gendarmeries et de nombreux équipements publics ont été rasés par les flots. La commune de BREIL sur ROYA est particulièrement touchée et toujours coupée du monde à ce jour.

Monsieur, le Maire propose au Conseil Municipal d'allouer une subvention exceptionnelle à cette commune. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de verser, sans délai, une subvention exceptionnelle de 300 € à la commune de BREIL sur ROYA.

- Arrêt de bus : Sophie Curie transmet à Monsieur le Maire un courrier demandant le changement du point de montée Sermange Ecole – ligne 162. En effet, au vu des conditions d'accès, de stationnement du véhicule, il serait, en effet préférable, que le point de montée soit transféré sur la place du village. Ce changement éviterait au bus d'effectuer une boucle, désormais inutile, et le nouvel emplacement demandé présente des conditions de sécurité plus appropriées que le point de montée actuel. Ce courrier sera transmis, avec appui du Maire, aux services concernés.

## INFOS COMMUNALES

La cérémonie du 102e anniversaire du 11 novembre s'est déroulée au Monument aux Morts, suivie de la plantation d'un arbre des valeurs.

Ce GINKO BILOBA est un véritable fossile vivant, apparu il y a 150 millions d'années au Japon. La légende raconte que l'écorce de cet arbre avait protégé un prince des flammes du Dragon, il est le symbole de résistance et de la longévité et représente nos valeurs fondamentales : liberté, égalité, fraternité et laïcité.

*« J'espère sincèrement qu'à travers cette plantation, chaque citoyenne et chaque citoyen pourra mieux s'approprier nos valeurs républicaines et surtout la faire vivre au quotidien. C'est également notre devoir de parents, d'adultes, de transmettre aux plus jeunes générations, cet esprit de respect, de partage, de solidarité et de souvenir. »*



❖ **Merci à Eric Blanc qui a fourni le sapin de Noël installé sur la Place**

## SECRETARIAT DE MAIRIE :

La secrétaire de mairie sera absente durant le mois de février. Les élus assureront une permanence les mercredis de 10h à 12h.

En cas d'urgence, veuillez contacter :

- Michel BENESSIANO : 07 88 31 01 38
- Claude VUILLEMENOT : 06 87 20 20 56
- Patrice VUILLEMENOT : 06 07 41 63 61
- Jean-Pierre GIRARDOT : 06.82.96.92.40